

Conseil d'administration du 21 juin 2017

Membres en exercice: 51

Membres présents ou suppléés : 26 Membres ayant donné mandat : 2

Nombre de voix : 28

Pour: 28 Contre: 0 Abstention: 0

DELIBERATION n°20170287

ADHESION PERSONNE MORALE ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION (ADBS)

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) s'est réuni le mercredi 21 juin 2017 à 09h30, au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC, en présence de :

Présents avec voix délibérative :

M. Lucien AFFORTIT, M. Robert AIGOIN, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Alain ARGILIER, M. Denis BERTRAND, Mme Jeannine BOURRELY, M. Roland CANAYER, M. Xavier CANELLAS représente M. René-Paul LOMI, Mme Antonia CARILLO, M. Kisito CENDRIER, Mme Brigitte DONNADIEU, Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, M. Christian HUGUET, M. Alain JAFFARD, M. Jean-Pierre LAFONT, Mme Michèle MANOA, Mme Réjane PINTARD, représente M. François BOURNEAU, Mme Anne-Caroline PREVOT, M. Jean-Michel RIEUTOR représente Mme Lydia VAUTIER, Mme Line ROUSTAN, M. Daniel SEVEN, M. André THEROND, M. Yves VERILHAC, Mme Annie VIU, M. Georges ZINSSTAG.

Ayant donné mandat :

Mme Marianne CARBONNIER-BURKARD a donné mandat à Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, Mme Catherine CIBIEN, présidente du conseil scientifique de l'EP PNC, a donné mandat à Mme Anne-Caroline PREVOT.

Vu le code de l'environnement et notamment son article R331-23,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n° 2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration approuve l'adhésion aux personnes morales suivantes, au titre de l'année 2017 et des années à venir :

ADBS, pour un montant de 132,00 € TTC en 2017 et 264 € TTC les années à venir.

La directrice,

Anne LEGILE

Le président du conseil d'administration,

Henri COUDERC





